

Porte-Saint-Martin), Cauchois-Lemaire, et Teste, ex-agent spécial de police à Lyon, en nos temps ministre des travaux publics. A l'exception de cinq, tous acceptèrent cette singulière prime, qui, pour quelques-uns, s'éleva au chiffre de 25 et 30,000 francs. Quelques-uns de ces mêmes hommes, qui rédigeaient à Bruxelles le *Nain jaune réfugié*, occupaient leurs loisirs à préparer en France une révolution en faveur du prince d'Orange. M. Ducoin emprunte à leur triste journal deux pages qui pourraient convaincre bien des esprits que l'aspect des fourgons de l'étranger inspirait bien quelque sympathie à des hommes qui en ont ensuite accusé d'autres, et se sont ainsi reproché leur propre tort.

Reste la conclusion du livre de M. Ducoin ; la voici en quelques lignes, que nous détachons de l'Épilogue :

« Louis-Philippe, duc d'Orléans, était-il la condition *sine qua non* de l'entreprise de Paul Didier ; en un mot, celui-ci n'était-il qu'un séide du duc d'Orléans ? Nous ne le pensons pas.

« Louis-Philippe, duc d'Orléans, était-il le nom qui eût été proclamé après la victoire ? Oui. »

L'ouvrage de M. Ducoin est un livre grave et réfléchi, si impartialement mené que l'opinion politique de l'auteur s'y fait à peine sentir. On se tromperait, si l'on prenait cette histoire pour un écrit de calcul et de système. L'auteur a voulu s'élever au dessus de ces mesquines passions, et écrire des pages qui, selon nous, resteront comme le document le plus complet et le plus curieux qu'on puisse avoir sur l'affaire de 1816. Grenoblois et écrivain politique, exercé par plusieurs années de lutte, M. Auguste Ducoin aura ainsi attaché son nom à un volume qui est remarquable comme œuvre de style, et très important comme révélation, comme travail historique.